

Le gouvernement a essayé de crier à la perfidie pour couvrir son inaptitude et son incompetence. Le gouvernement a gâché l'étude de ce bill dès le début, et il le sait. Le premier ministre doit maintenant rejeter le blâme sur quelqu'un; depuis trois ou quatre jours, il s'en prend à l'opposition. Il sait mieux que quiconque que ses propres ministres sont les responsables. J'espère que le premier ministre aura appris qu'il ne pourra plus jamais partir en vacances en laissant la direction au peloton des maladroits. (*Exclamations*)

Quant aux membres de notre parti, dès que le ministre des Finances a présenté son mini-budget, nous nous sommes nettement opposés à la mesure. Nous l'avons combattue lors du débat sur le mini-budget. Nous l'avons combattue à chaque étape de la discussion sur le bill. Nous l'avons attaquée en comité jeudi dernier, et ensuite lundi. Le gouvernement était assez prévenu qu'il y aurait opposition. Le gouvernement a évité le désastre de justesse, lors du vote en comité, par trois voix. Malgré cela, c'est le gouvernement qui était en faveur de la troisième lecture. C'est le gouvernement qui, au lieu de prolonger le débat en troisième lecture, a permis le scrutin. Que le gouvernement accepte la responsabilité puisqu'il a été pris en flagrant délit. Il est l'auteur du gâchis.

Si le premier ministre, en revenant au Canada, avait sévèrement critiqué ses ministres, sa conduite aurait été sensée. Mais au lieu de cela, il essaie de faire naître dans le pays l'idée d'un complot grave et sinistre tramé par les groupes de l'opposition pour abuser de ce pauvre gouvernement, inepte et sans défense. Chacun le sait, le gouvernement était, depuis des semaines, en voie de se désintégrer. C'est le premier ministre qui a décidé de diriger simultanément la course à la direction du parti et les affaires du Parlement. A mon avis, c'était une erreur, mais le premier ministre en avait décidé ainsi. Pendant des semaines, les membres du cabinet ont été absents une bonne partie du temps. Les ministres présents, quand ils étaient interrogés, ont dû répondre dans la plupart des cas: «Je tiendrai la question pour préavis», n'ayant pas été entièrement en contact avec leurs ministères. Nous avons vu l'économie nationale se détériorer sans cesse. Le gouvernement a été tellement absorbé par le congrès de nomination d'un chef du parti que personne n'était là pour garder la boutique. Telle était la situation. Si le premier ministre veut

[M. Douglas.]

remonter à la cause de l'embarras où il se trouve présentement, qu'il jette le blâme où il convient et qu'il n'invente pas de toutes pièces quelque sinistre complot.

Les députés qui siègent à votre gauche, monsieur l'Orateur, à titre de membres de l'opposition de Sa Majesté, ont le droit de s'opposer à des mesures qui, à leur avis, ne servent pas les meilleurs intérêts du pays. Ils ont le droit de voter contre ces mesures—ils en ont, à vrai dire, le devoir—sans avoir à attendre pour savoir combien de membres du gouvernement se trouvent de l'autre côté. Nous n'avons pas la responsabilité de nous assurer si le gouvernement a réussi à rassembler en nombre suffisant pour lui permettre de survivre des députés menant campagne en vue de la convention pour la direction. Nous n'avons pas cette responsabilité. Nous avons le devoir de voter selon notre conscience, que le gouvernement ait ou non suffisamment de députés pour appuyer sa propre mesure.

J'aimerais, monsieur l'Orateur, parler non pas de la pertinence de la motion mais de la motion elle-même. Le premier ministre n'a réellement donné à la Chambre aucune raison pour laquelle nous devrions accorder un vote de confiance à son gouvernement. Il a complètement passé sous silence le fait que la mesure dont nous parlons, de l'avis de notre parti, était destinée à alourdir davantage le fardeau des impôts injustement placé sur les épaules des petits et des moyens salariés. Voilà la question véritable. C'est la mesure elle-même que le gouvernement nous demande d'appuyer et il veut nous faire répudier notre vote de lundi soir dernier.

Permettez-moi de rappeler brièvement ce qui est arrivé au sujet de la politique fiscale du gouvernement. En 1966, le ministre des Finances d'alors rétablissait la tranche d'impôt sur le revenu des particuliers supprimée par le gouvernement juste avant les élections de 1965. En même temps, il créait un impôt sur les sociétés, remboursable avec 5 p. 100 d'intérêt. Puis, en 1967, jugeant qu'il avait trop appuyé sur les freins, le ministre des Finances décidait d'appuyer sur l'accélérateur. Malheureusement, il y a trois ans que son pied passe, selon le moment, du frein à l'accélérateur, et il a fini par se mettre les pieds dans les plats.

En 1967, il décidait d'appuyer sur l'accélérateur. Qu'a-t-il donc fait? A-t-il supprimé la taxe sur le revenu des particuliers? Non, il a abrogé l'impôt remboursable sur le revenu des sociétés. Puis, l'automne dernier, il a présenté un mini-budget. Il fallait qu'il appuie